



La pointe de sel

« Que votre parole soit bienveillante, pleine de force et de sel. » St Paul (Col 4)



27 AVRIL - 3 MAI 2020

N°15

Nous n'avons pas encore d'Evêque... mais nous avons un Chapitre cathédral !

D'abord 3 notes pour lancer mon exposé :

1/ Les autorités civiles qui avaient récupéré la cure de la paroisse à Sainte-Marie-sur-mer ont donné à cet immeuble la dénomination de « Maison du Chapitre » ; elles souhaitaient peut-être que le souvenir du caractère religieux de cette maison se perpétue dans les mémoires.

2/ Lorsque Monseigneur James arriva dans le diocèse de Nantes en 2009, il fut accueilli officiellement dans sa cathédrale par le Doyen (ou Président) du Chapitre cathédral. Il en sera de même quand son successeur arrivera.

3/ Je suis chanoine titulaire depuis 1991 et, de ce fait, je connais assez bien le Chapitre et son histoire.

Quand on parle donc de Chapitre, c'est d'abord du Chapitre cathédral qu'il est question. C'est au cours du 11^{ème} siècle que se créent les chapitres de chanoines, composés d'un groupe de prêtres qui acceptent la vie commune autour de l'évêque pour le conseiller dans le gouvernement du diocèse.

Le Chapitre joue alors le rôle de Sénat et de Pouvoir exécutif de l'Evêque. Toutes les responsabilités exercées aujourd'hui par le Conseil épiscopal, le Conseil presbytéral, le Conseil pastoral, etc. sont entre les mains du Chapitre. Il a le droit de nommer des curés, de représenter le diocèse auprès du roi et des administrations.

Assez tôt le Chapitre est devenu une puissance. Il reçoit des « prébendes » et devient riche. Ce qui veut dire que les chanoines jouissent de biens matériels. Ils ont des revenus qui leur assurent une existence sans problème : maisons, terres, rentes, droits féodaux, dîme. Ces droits sont de deux catégories, les uns restant la possession collective du Chapitre, les autres étant partagés entre les chanoines. Les Chapitres ont contribué pour une part notable à la conception et au financement de la construction des cathédrales. Le père Serge Leray, Chancelier du diocèse, me disait un jour que dans le diocèse de Nantes il n'y avait aucune paroisse qui n'eût alors sur son territoire au moins un bien immobilier appartenant au Chapitre cathédral.

p. Paul Gouy +

A partir du 16^{ème} siècle, les Evêques s'émancipent quelque peu de l'emprise des Chapitres et choisissent des collaborateurs en dehors des Chapitres.

Arrive la Révolution, les biens du Chapitre sont « nationalisés » et les Chapitres supprimés par le nouveau Pouvoir. Rétablis par le Concordat conclu entre le Pape et Bonaparte en 1801, les Chapitres ont cependant perdu leur éclat et leurs biens, et les Evêques continuent de s'affranchir de leur tutelle.

Le dernier Concile va supprimer quasiment tous les pouvoirs des Chapitres, laissant subsister quelques organes témoins comme la réception du nouvel évêque dans sa cathédrale que j'évoquais au début.

Il reste cependant au Chapitre l'essentiel : le ministère de la prière pour le diocèse. Depuis les origines les chanoines célèbrent la prière commune de l'Eglise comme les moines aujourd'hui.

Actuellement, le Chapitre cathédral de Nantes rassemble 18 membres dont quelques-uns se retrouvent à tour de rôle chaque matin à la Chapelle Saint Clair, au sein de la Cathédrale, pour célébrer l'Office des Lectures et celui des Laudes et concélébrer l'Eucharistie, rejoints par un certain nombre de chrétiens laïcs ou religieux. Les Chanoines portent dans la prière les événements importants de l'Eglise de Nantes.

Signalons enfin la fraternité qui naît de l'appartenance au Chapitre ; nous nous retrouvons tous les deux mois pour déjeuner à la Maison du Bon Pasteur et nous échangeons à bâtons rompus sur tel ou tel aspect de la Pastorale du diocèse. Certes, le Chapitre cathédral n'a plus le lustre d'antan, mais il continue à remplir, par des célébrations de qualité, sa mission essentielle : porter dans la prière liturgique la vie des hommes et des femmes de Loire-Atlantique. ■

Intention de prière : Avec le chapitre, prions pour notre futur évêque en demandant au Seigneur la grâce d'un Pasteur selon son cœur.

PERMANENCES DANS LES PRESBYTERES

Toutes les permanences sont annulées.
Pour vos demandes merci de privilégier la messagerie du site ou le mail.

CELEBRATIONS ET MESSES

Toutes les célébrations publiques sont annulées.
Les églises restent ouvertes pour la prière mais sans aucun regroupement et en n'excédant pas 20 personnes en même temps dans l'église.

FUNERAILLES

Les obsèques peuvent pour le moment être célébrées dans les églises. L'assemblée devra être inférieure à 20 personnes.

Accueil téléphonique pour les funérailles :
Paroisse Saint Jean-le-Baptiste : 06 75 81 26 24
Paroisse Saint-Gildas : 06 85 85 13 19

Paroisse Saint Gildas-de-la-Mer :

Maison paroissiale – 1 rue de l'église - 44770 La Plaine - 09 84 22 46 92 - saintgildasdelamer@gmail.com

Paroisse Saint Jean-le-Baptiste-en-Retz :

Presbytère - 2 rue Saint-Gilles - 44210 Pornic 02 40 82 01 43 - par.sjbaptiste@wanadoo.fr

Site de nos deux paroisses : <http://www.paroisses-cote-de-jade.fr>

→ La paroisse a confié au Seigneur dans l'espérance de la résurrection

- Jacqueline PAVY, 70 ans
le 22 avril à La Bernerie

→ Déconfinement

L'Equipe Pastorale et l'Equipe d'Animation Paroissiale réfléchissent au déconfinement pour nos paroisses, avec des informations qui nous arrivent... au compte gouttes ! Nous vous tiendrons au courant sur le site de ce qui sera envisagé dès que nous aurons des informations sur ce qui sera reporté, annulé, maintenu et sur les prochaines Messes dans nos églises.

→ Report des journées diocésaines de la pastorale des funérailles

prévues les 5 et 14 mai à Savenay et St Julien de Concelles. De nombreux membres des équipes d'accompagnement des familles en deuil de nos paroisses devaient y participer. Le diocèse proposera de nouvelles journées en 2021, probablement au cours du mois de mai.

→ Flashmob pour les jeunes... et pour tous !

Le projet d'un flashmob géant est lancé pour saluer le moment de joie de nos retrouvailles après le confinement ! Sur le site vous avez pu voir la démonstration-tuto de Christine Crocquevielle-Barreau, animatrice en pastorale auprès des jeunes, et de sa fille Delphine. Merci à elles deux pour ce moment partagé. Envoyez-nous maintenant les vidéos de vos répétitions, même pour une partie seulement !

→ Solidarité.

Merci de continuer à être attentifs à ceux qui ont le plus besoin d'attention par un coup de fil, un service...

→ Les paroissiens restent en communion

Dans cet article sur le site de la paroisse vous trouverez une galerie de photos envoyées par les uns et les autres : moments de la vie familiale, coins prière, réalisations, dessins... Continuez d'envoyer vos photos pour nourrir cet article et garder un lien entre nous tous, merci !

→ Neuvaine de prière pour les vocations

Une neuvaine de prière pour les vocations est proposée par le diocèse. Elle peut se suivre seul ou en famille, débutera ce samedi 25 avril, et conduira le diocèse à vivre le dimanche 3 mai, la 57^{ème} Journée Mondiale pour les Vocations, dont le thème est « *l'Eglise de France en prière pour les vocations* ». Le livret de cette neuvaine est consultable et/ou téléchargeable sur le site de nos paroisses.

→ **Prier avec vos prêtres**, c'est aussi partager la liturgie des heures, en direct ou différé. Laudes à 9h jeudi et dimanche, complies tous les soirs à 21h. Merci de votre prière !

→ Messes par video

Père Arnaud et père Dalvit célèbrent au presbytère la messe tous les jours, **retransmise en video**.

Vous pouvez donc prier avec eux de préférence en direct mais aussi en différé !

Envoyez leur votre photo qui sera affichée devant eux !

Les messes en semaine sont célébrées à 9h30 **sauf les lundis à 10h** pour diffusion diocésaine. Les **dimanches**, pas de messe paroissiale retransmise en vidéo.

Vous êtes invités à suivre la messe diffusée sur France2 ou sur KTO.

→ La formation en temps de confinement

Rappel de la vision paroissiale, concernant la formation : Je rêve d'une paroisse...

...où chacun se nourrit quotidiennement de la Parole de Dieu
...où l'enseignement de l'Eglise est dispensé avec fidélité
...où chacun, en développant ses compétences, puisse servir de son mieux.

Retrouvez samedi sur le site de la paroisse des témoignages de paroissiens sur la formation.

→ Formation : les Actes des apôtres

Retrouvez sur le site de nos paroisses une lecture commentée et suivie des Actes des apôtres par le père Jean-Philippe Fabre, du collège des Bernardins. Ce sont des courts enseignements en podcast de 10 à 15 minutes que vous pouvez écouter chaque jour. Les liens sont sur le site. Dans le livre des Actes des apôtres, Saint Luc raconte les premières années de la communauté chrétienne. Ce récit captivant, faisant suite à son évangile, constitue la première histoire du christianisme. Vous y découvrirez comment les premiers chrétiens ont vécu leur déconfinement, celui qui les a menés de la chambre haute jusqu'aux extrémités du monde.

→ La Quête.

Il est possible de continuer de soutenir nos paroisses financièrement même s'il n'y a plus de quête le dimanche. Pour cela l'appli « La Quête » a été mise en place et vous permettra de donner de chez vous avec les supports numériques (ordinateur ou smartphone).

Voici le mode d'emploi :

1/ Téléchargez gratuitement sur Play Store ou AppStore l'application « La Quête ».

2/ Identifiez-vous : mail et carte bancaire.

3/ Puis, en allant dans l'onglet « mes églises » vous trouvez le nom des 9 églises de nos paroisses et la chapelle de Gourmalon.

4/ Vous choisissez le montant souhaité et vous pressez le bouton « Je donne ». C'est terminé !

Pour les paroissiens qui n'ont pas de smartphone, ni d'accès internet, ou qui sont réticents à l'idée de régler avec une carte bancaire sur une plateforme informatique, vous pouvez toujours passer déposer votre offrande dans les tronc de l'église, si elle se trouve dans un rayon d'1 km autour de chez vous et que vous y passez lors de votre sortie quotidienne.

Enfin, vous pouvez également ouvrir une petite tirelire dédiée à la maison, et y déposer chaque dimanche l'équivalent du geste de la quête. Le montant de la tirelire pourra être déposé à la paroisse au terme du confinement, ou adressé par chèque ou par virement à la paroisse.

L'offrande de la quête manifeste concrètement la participation des chrétiens à la vie matérielle de l'Eglise. Dans la messe la quête est aussi un acte liturgique associé à l'offrande du pain et du vin eucharistique. Les « offrandes de messe » sont intégralement reversées au diocèse et permettent de faire vivre les prêtres.

Merci beaucoup de continuer votre soutien durant cette période de confinement, cela permet à nos paroisses de continuer à être solidaires avec des paroisses qui sont plus en difficulté.

→ Et toujours sur le site...

Les reportages auprès de paroissiens sur les 5 essentiels vécus en confinement. Déjà réalisés : fraternité, prière, service, formation (en ligne ce samedi 25 avril). Et des pistes pour vivre ces 5 essentiels de la vie chrétienne :

Fraternité : appel aux bonnes volontés pour briser la solitude
Prière : Veillée de louange, démarche du pardon, prier avec vos prêtres

Service: faire des blouses pour les soignants

Formation : Actes des apôtres, caté à la maison

Evangelisation : Flashmob à préparer chez soi